

# Compte rendu de séance du Conseil Municipal

## Du 15 Novembre 2021 à 20h00

**Étaient présents :** Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Séverine, M. DURANTON Bertrand, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, Mme MATHIEU Emilie, Mme GENIN Chantal, Mme SCHULTZ Laurence, M. JOURDAN Jérôme, Mme BOUCHON Céline et Mme TODARO Marie-Pierre, M. HUTHER Fabrice et M. BACHER Bruno

**Secrétaire de séance :** M. JOURDAN Jérôme

**Excusés :**

**Absent :** M. THIVOLET Daniel

**Procuration :**

---

### **APPROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :**

Le compte rendu du 04 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

### **PETITE ENFANCE :**

- Délibération: SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Tous les 2 ans la directrice de l'école organise un voyage scolaire pour les élèves de CM1 et CM2 (20 élèves) du 21 au 25 mars 2022 à Buis les Barronniers. Le montant total s'élève à 8540€ dont 2200€ de transport. Afin de financer la classe verte de l'année 2022, l'école a mis quelques actions en place (vente de fromage, etc...), le Sou des Ecoles participera à hauteur de 1000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de donner une subvention de 1500€

- Le mobilier et tables pour la cantine et le périscolaire sont arrivés et ont été mis en place. Le lave-vaisselle n'arrivera qu'aux vacances de Noël suite à un problème d'approvisionnement.
- Conseil Municipal enfants : Un courrier sera distribué aux parents pour les informer du déroulement et pour qu'ils aident leurs enfants à poser, s'ils le souhaitent, leur candidature avant le 19 novembre. Les élections se feront entre le 13 et le 17 décembre. La remise des écharpes se fera aux vœux du Maire et le premier Conseil en mars 2022.

### **RESSOURCES HUMAINES:**

- Aménagement du temps de travail de 1600 à 1607 heures car intégration des 7 heures de solidarités obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

- Un changement d'organisation des plannings des agents techniques scolaire a eu lieu suite à un aménagement de travail d'une employée pour raison médicale.

### **TRAVAUX:**

- Réfection du parvis devant l'entrée l'école en béton désactivé par la société OTTO-BRUC, habitant la commune elle nous a offert une couleur de béton plus qualitative.
- Curage de fossés : 2 devis ont été demandés société MANDRAN TP pour 1120€ et société ODET pour 980€. Le conseil, à l'unanimité des présents, décident de prendre la société ODET.
- La réalisation d'un puits perdu par la société MANDRAN TP au chemin des Arteaux a été faite.

### **BOIS COMMUNAUX :**

Le garde forestier de l'ONF a trouvé un acheteur pour les bois communaux « la forêt » que nous ne parvenons pas à vendre aux habitants depuis quelques années. Entre 2500 et 3000€ pour environs 2 hectares.

Le conseil municipal décide, avec 3 abstentions et 11 voix pour, de vendre ces parcelles de bois.

### **DIVERS :**

#### **Illuminations**

Nous sommes dans l'attente de l'installation des prises pour les illuminations par la société Citéos, prévu avant le 20 novembre.

#### **Sapin de Noël**

Le sapin de Noël, qui orne chaque année le devant de la salle des fêtes a été commandé : 120€ HT pour une hauteur entre 3 et 4 mètres.

#### **Aire de jeux**

En attente de nouvelle des sociétés Playgones et Trans'Alp pour les finitions de l'aire de jeux de Savas et le réalignement de la table de ping-pong.

L'inauguration se fera le 04 décembre à 10h00.

#### **Bulletin municipal**

Suite à un problème de l'imprimeur, le bulletin municipal devait sortir début janvier ne sortira qu'en mars, un flash se fera en janvier pour palier au retard du Bulletin municipal.

#### **Culture**

En 2022 les Arts Allumés nous proposent un spectacle, pas encore défini, le 29 avril 2022. Nous leurs mettrons donc la salle à disposition.

### **Repas des Aînés**

Les invitations du repas des aînés du 02 décembre 2021 ont été distribués, déjà de nombreux retours.

### **Ordures ménagères**

Une réunion d'information aura lieu à Beauvoir de Marc le mardi 23 novembre à 18h30. Un courrier a été envoyé à tous les habitants.  
A compter du 10 décembre le ramassage des ordures ménagères ne se fera qu'une semaine sur deux les vendredis.

### **Eau et assainissement**

Les branchements d'eau de la route de Sous Savas se feront en 2022.  
Fin avril Bièvre Isère reprend la gestion de l'eau, un relevé se fera par la SAUR et les factures après avril seront envoyées par Bièvre Isère.

### **STEP**

La STEP ne se fera peut-être pas sur la commune finalement. Fin janvier nous serons fixés sur ce qui se fera.

### **Prochain conseil municipal**

Lundi 20 décembre 2021 à 20h